

DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR UNE
OPÉRATION DE GRUTAGE OU PAR DES ENGIN DE CHANTIER

Ce document n'a aucune valeur de réservation ni d'autorisation, l'accord de la commune ne sera effectif qu'après réception d'un arrêté municipal

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date d'arrivée : ____ / ____ / ____

N° d'arrêté : PM / ____ / ____ / ____

Facture n° ____ - ____ €

DEMANDEUR

Raison sociale : _____

N° SIRET (obligatoire) : _____

N° TVA Intracommunautaire (obligatoire) : _____

Adresse : _____

Complément d'adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : ____ - ____ - ____ - ____ - ____ Portable : ____ - ____ - ____ - ____ - ____

Nom de contact : _____

E-mail : _____

EXÉCUTANT

Raison sociale : _____

N° SIRET (obligatoire) : _____

N° TVA Intracommunautaire (obligatoire) : _____

Adresse : _____

Complément d'adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : ____ - ____ - ____ - ____ - ____ Portable : ____ - ____ - ____ - ____ - ____

Nom de contact : _____

E-mail : _____

PARAPHE :

LIEU DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Première demande

Prolongation

Référence de la précédente réservation : PM / _____ / _____ / _____

Nature de l'intervention : _____

Lieu de l'intervention : _____

Date(s) de l'opération et les horaires(s) souhaités :

Le _____ / _____ / _____ de _____ h _____ à _____ h _____

ou

Du _____ / _____ / _____ au _____ / _____ / _____ de _____ h _____ à _____ h _____

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

	Longueur x Largeur
Camion / Camion grue	_____ x _____
Camion nacelle / Camion toupie	_____ x _____
Engin de chantier	_____ x _____

TARIFS 2022

Camion / Camion grue	5,01 € le m ² par jour
Camion nacelle / Camion toupie	
Engin de chantier	

Le montant total des sommes dues est arrondi à l'euro le plus proche. La fraction d'euro égale à 0,50 est comptée pour 1.

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DEMANDE

-  Plan de déviation de la circulation
-  Plan de situation
-  Mode opératoire
-  Demande de dérogation de tonnage
-  Réservation d'emplacements de stationnement (si nécessaire)
-  Extrait Kbis de moins de 3 mois (du demandeur et de l'exécutant)

Si le Poids Total en Charge (PTAC) de votre véhicule est supérieur à 7,50 tonnes, ou si une des dimensions est hors gabarit (plus 10m de long), vous devez nous adresser une demande de dérogation de circulation.

Joindre à ce formulaire une copie de la demande de dérogation, dûment remplie.

Pour toute occupation du domaine public (monte-meuble, matériaux, benne ou autre) vous devez nous adresser une demande complémentaire par la mise en place de matériaux.

L'autorisation d'Occupation du Domaine Public est accordée sous réserve du droit des tiers et ne vaut pas autorisation de surplomb en charge des propriétés avoisinantes. Il appartient au bénéficiaire d'en obtenir l'accord auprès des propriétaires.

PARAPHE :

Ces autorisations sont soumises à redevances
Les autorisations ne sont délivrées qu'après le règlement de la facture

+ Espèces (dans nos locaux, avec l'appoint)

Moyens de paiement :

+ Chèque à l'ordre « RÉGIE DES DROITS DE VOIRIE DE BEAUSOLEIL »

+ Virement

DÉPÔT DU DOSSIER



COURRIER

Police Municipale
Occupation du Domaine Public
25, boulevard de la République
06240 BEAUSOLEIL
 04.93.41.71.33



COURRIEL :

odp@villedebeausoleil.fr



IMPORTANT

Pour être recevable, cette demande doit être adressée au service,
au minimum 10 jours ouvrés avant le début de l'occupation
(hors week-end et jours fériés).

Pour toute prolongation, votre demande doit être adressée 3 jours ouvrés
(hors week-end et jours fériés) avant la fin de votre autorisation.

Toute occupation du domaine public sans autorisation, sera constatée par
un procès-verbal.

TOUT DOSSIER INCOMPLET, MAL RENSEIGNÉ OU TRANSMIS HORS DÉLAI SERA REFUSÉ.



L'auteur de la demande certifie exacts les renseignements fournis et reconnaît avoir pris connaissance des conditions de délivrance des occupations de la voie publique.

À : _____

Signature

Le : ____ / ____ / ____